

Communiqué de presse

Le Groupement National des Cinémas de Recherche se félicite des propositions de la réforme Art et Essai annoncées vendredi 7 avril par le CNC.

La réforme de l'Art et Essai, qui vient à la suite du rapport de Patrick Raude, va dans le bon sens. Elle récompense les salles qui prennent des risques par l'exposition et l'animation de films singuliers, des films souvent fragiles économiquement, des films dits « Recherche et Découverte ».

Depuis de nombreuses années, notre association a signalé, à plusieurs reprises, la nécessité de revoir les modalités de soutien aux salles en resserrant les critères d'accès au classement Art et Essai, en récompensant financièrement les labels, et en distinguant les films Art et Essai notamment par la valorisation des salles qui exposent les films « Recherche et Découverte ».

Aujourd'hui, nous nous réjouissons des mesures prises par le CNC.

Nous trouvons nécessaire qu'un plancher de séances Art et Essai minimum soit imposé pour obtenir le classement de l'établissement.

Nous sommes très satisfaits du soutien apporté aux petites salles (de 1 à 3 écrans) qui par leur présence assurent un maillage du territoire et une large diffusion de la diversité cinématographique à la portée de tous les citoyens. Rappelons ici, qu'un écran d'un multiplexe diffuse en moyenne 23 films par an, alors qu'un écran d'une salle Art et Essai diffuse en moyenne plus de 80 films par an. La diversité cinématographique passe par les salles Art et Essai indépendantes.

Nous sommes ravis de la valorisation financière des labels qui permet de récompenser les salles qui éditorialisent leur programmation et font un effort particulier pour la transmission culturelle. Dans la pratique quotidienne, nous nous apercevons que les salles Art et Essai les plus dynamiques sont celles qui font interagir leur programmation par des animations particulières qui se démarquent d'un tout venant cinématographique en proposant à leur public une approche originale du cinéma.

Nous sommes très satisfaits de la reconnaissance de la diffusion des films « Recherche et Découverte » de moins de 80 copies. C'est pour nous la mesure la plus audacieuse de la réforme. Les salles indépendantes qui font l'effort de présenter ces films sont celles qui travaillent pour le renouvellement des formes et des œuvres cinématographiques tout au long de l'année. Leur reconnaissance est essentielle. De même, le soutien apporté aux salles qui diffusent des courts-métrages va dans la même direction, celle d'une aide apportée à la prise de risque, à l'exposition des œuvres des auteurs de demain.

Enfin, nous accompagnons la volonté du CNC de simplifier la procédure de classement en l'attribuant tous les deux ans et nous sommes favorables à une recommandation des films en amont de leur sortie, permettant ainsi la définition des engagements de programmation nationaux et locaux.

Le Groupement National des Cinémas de Recherche travaille au quotidien au soutien des œuvres singulières. Notre association favorise leur programmation, notamment par des projections en région. Elle accompagne les salles dans l'exposition de ces films par des outils comme des documents sur support papier ou sur support numérique. Elle fait des entretiens filmés des réalisateurs, aide à la mise en place de copies, prend en charge le déplacement des réalisateurs en salle, encourage toute initiative permettant la diffusion de ces films et le développement de l'action culturelle des salles de cinéma.

Cette réforme de l'Art et Essai vient aussi récompenser le travail de notre réseau de salles et l'accompagnement des films mené par notre association depuis 27 ans.

Boris Spire,
Président